

# Pays Viganais

la lettre



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS

## COUVERTURE INTERNET HAUT DÉBIT

« La Communauté de Communes du Pays Viganais s'engage et vous apporte le Haut Débit.

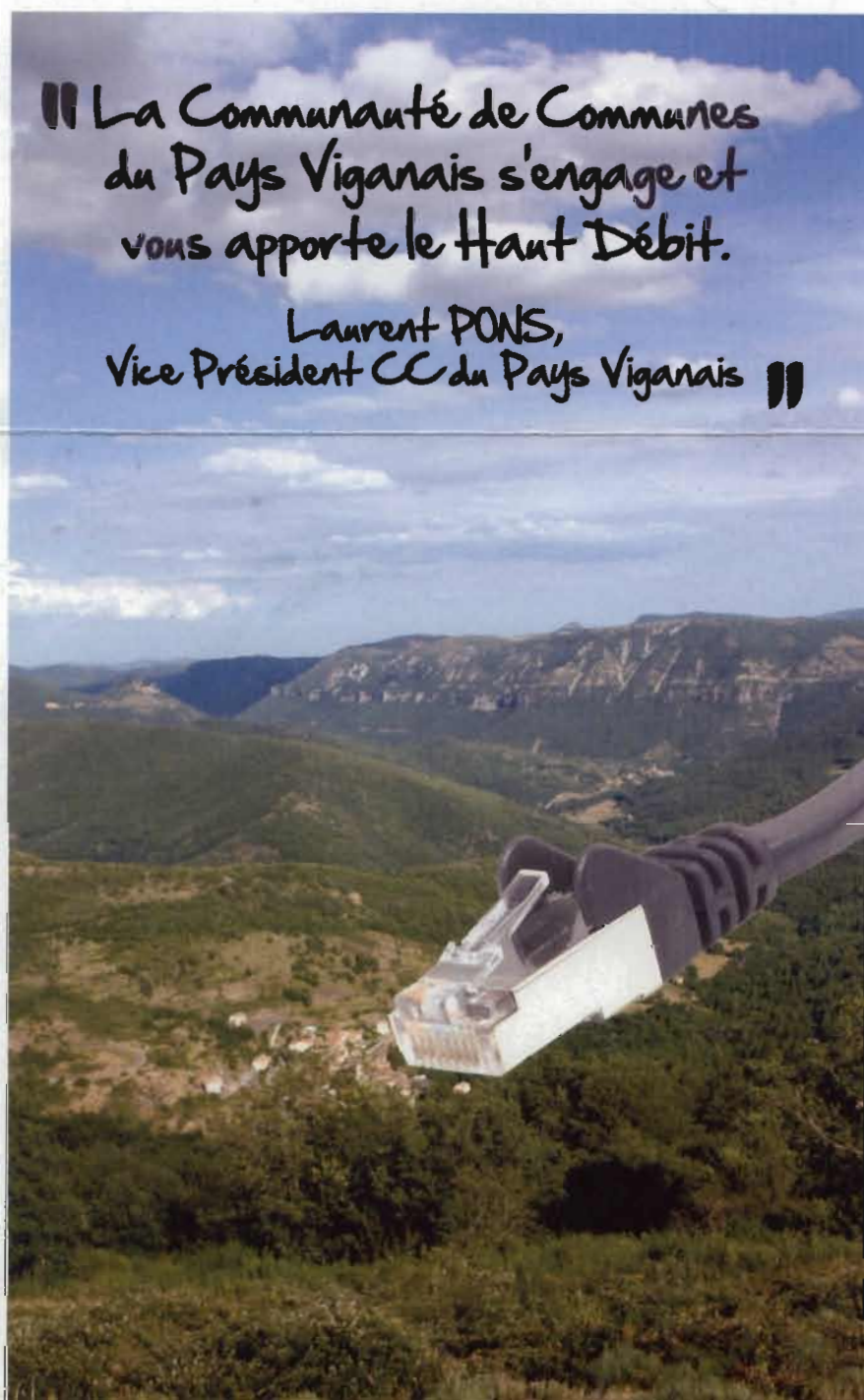
Laurent PONS,  
Vice Président CC du Pays Viganais »

Depuis les années 2000, l'accès des territoires à Internet et leur représentation sur la toile sont devenus les baromètres du dynamisme et de l'intégration au nouveau millénaire. Une communauté mal desservie en ADSL est de ce fait quasi absente du réseau mondial.

En Pays Viganais, si notre relief tient lieu du plus bel écrin, les conditions accidentées du paysage jouent en notre défaveur quant à l'établissement d'un réseau étendu. En effet, plus de la moitié des communes de la Communauté ne parviennent pas à se hisser au dessus de la barre des 50% de leur population bénéficiant d'un accès au 2 Mbits. Pour 8 d'entre elles, seulement 15% de leurs résidents jouissent du haut-débit.

Mais, si Internet n'est pas venu jusqu'à vous, est-ce à vous d'aller à lui ? Si vous avez décidé d'habiter un hameau reclus, un mas isolé ou une ferme caussenarde sans voisins, pourquoi devriez-vous accepter de ne pas utiliser Internet ? Que ce soit pour l'information, l'accès à la culture, aux jeux, aux emails, aux échanges de fichiers ou que votre utilisation soit d'abord professionnelle, la Communauté a décidé que tout son territoire serait raccordé dignement au haut-débit. Et grâce aux moyens actuels, si une solution ne convient pas à une localité, une autre peut être mieux adaptée.

**Le but, à court terme : arriver à une couverture Internet Haut-débit proche de 100%.**





PAYS VIGANAIS

## OBJECTIF 100%

### Qu'en est-il aujourd'hui ?

Pour tous ceux qui endurent l'absence du haut-débit, demain est déjà trop loin. La région Languedoc-Roussillon, en partenariat avec les conseils généraux, a annoncé en début d'année son plan de raccordement général pour arriver à desservir au moins 80 % de la population de chaque commune.

Le Pays Vignais, par sa situation et la détermination de ses élus, est dès à présent assuré d'être l'un des tous premiers territoire à voir s'accomplir le plan régional.

Cependant, si arriver à une couverture touchant 80 % de la population est une réussite - qui plus est dans le cadre d'un plan régional qui n'engage pas notre collectivité financièrement -, la Communauté de Communes du Pays Vignais n'oublie pas que ces 80 % ne seront pas les 100% qu'elle souhaite pour son territoire.

Dès lors, en attendant la solution de la région, notre intercommunalité a fait le choix d'investir dans un raccordement satellitaire pour tous ceux qui ne peuvent bénéficier aujourd'hui de l'ADSL.

### A qui s'adresse cette offre ?

Si vous estimez avoir déjà assez attendu et ne pas vouloir patienter plus pour le plan régional de raccordement (2010), ou si l'éloignement de votre foyer des équipements des opérateurs ne vous permettra pas de bénéficier du même plan, le raccordement satellitaire est sans doute pour vous. Concrètement, si vous n'êtes pas éligible à l'ADSL, vous pouvez bénéficier dès à présent d'une réception entre 2 et 3,6 Mbits/s par satellite. Une fois le plan régional réalisé vous pourrez soit abandonner cette solution soit la garder si le plan n'est pas passé près de chez vous !

La Communauté de Communes finance le matériel et son installation, vous ne payez que l'abonnement.



## Votre profil...

### Pour les particuliers :

La Communauté prendra en charge l'installation de l'équipement. L'abonné, avec un engagement de 12 à 24 mois et pour un coût démarrant à 34,90€/mois, pourra profiter de 2 à 3,6 Mbits/s ainsi que d'un volume d'échange initial de 2Go mensuel.

### Pour les professionnels et les entreprises :

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté prendra en charge l'achat de l'équipement (400 €) et son installation. Sans engagement, les débits et tarifs sont similaires à l'offre des particuliers, à quoi s'ajoute un volume d'échange mensuel plus élevé.

**Vous êtes intéressé, remplissez dès à présent le formulaire et et retournez-le dans votre mairie au plus vite !**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Particulier :  Professionnel :

Je souhaite bénéficier du plan de raccordement satellitaire et j'atteste que la résidence concernée est située sur le territoire du Pays Vignais.

J'atteste que la ligne téléphonique N° \_\_\_\_\_ n'est pas éligible à l'ADSL.

Numéro de téléphone portable où me joindre : \_\_\_\_\_

Je certifie sur l'honneur que l'adresse concernée et moi même n'avons pas bénéficié préalablement d'un accompagnement financier de la part des collectivités concernant l'acquisition et/ou l'installation d'un équipement de raccordement satellitaire à internet.

Je m'engage à ne pas transférer hors du territoire du Pays Vignais l'équipement de raccordement satellitaire.

Fait à :

Le :

Signature :